Mai 2022 - N°32
ISSN : 2261-0499

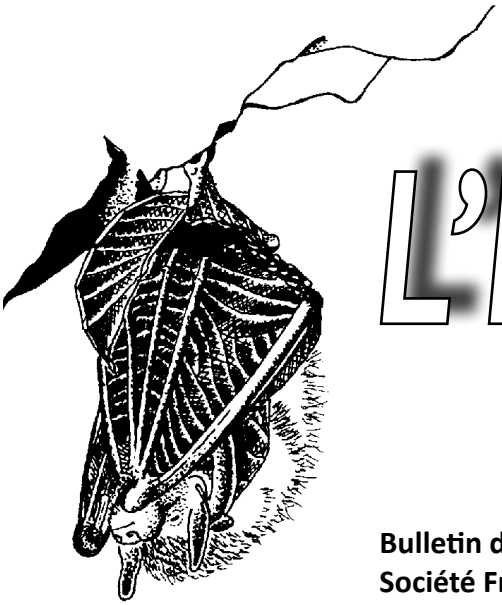

L'Envol des Chiros

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

Bulletin de liaison du Groupe Chiroptères de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

EDITO

Après 31 numéros en noir et blanc *L'Envol des Chiros* passe enfin en couleurs ! Cette avancée va vous permettre de lire et comprendre plus aisément les articles accompagnés de graphiques et de schémas et de faciliter aussi la tâche des auteurs à qui nous demandions souvent d'adapter leur contenu à cette contrainte.

La tenue des 19èmes Rencontres Nationales chauves-souris en mars dernier a permis aux passionnés des Chiroptères de se retrouver enfin même si des rencontres régionales avaient eu lieu auparavant. Que d'effervescence durant ce week-end à Bourges, où beaucoup de travaux ont ainsi pu être mis en lumière. Les actes des 18èmes Rencontres, tout juste imprimés pour l'occasion, ont d'ailleurs connu un franc succès, tant et si bien que la SFEPM n'en détient plus que 10 exemplaires dans sa boutique.
Comme dans les précédents numéros, les actualités régionales, toujours denses, font la part belle aux découvertes et aux études et les grandes thématiques impactant les chauves-souris n'ont pas été oubliées à l'échelle européenne.
Bonne découverte de ce numéro haut en couleurs !

Dominique PAIN
chargée de communication et de la vie associative à la SFEPM

Sommaire

Actualités régionales **2**
- Un petit rhinolophe albinos observé en Montagne bourbonnaise (03) ! 2
- Quelques nouvelles du programme Grand rhinolophe 2
- Etonnante découverte pour l'Auvergne, terre de barbastelles… 3
- Conservation des carrières d'ocre souterraines de Villars : aboutissement d'un projet de 10 ans ! 4
- Eolien et chauves-souris en Martinique 5
- Parution du guide sur la prise en compte des Chiroptères dans les projets d'aménagement en Martinique (2021) 5
- Aménagement et suivi scientifique d'une colonie de Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Rhinolophe euryale 6
- Compte-rendu de la prospection « Grande noctule » en Ardèche du 26 au 29 juillet 2021 6
- La transhumance des chauves-souris sur les hautes terres du Massif-Central - Bilan (partiel) de 12 années de camps d'étude 8
- Nouveau déplacement migratoire de chauve-souris remarquable enregistré en Haute-Savoie… 14
- Mais que faire pour les noctules ? 15

Actualités européennes **16**
- 25ème Réunion du Comité Consultatif d'Eurobats - Vidéoconférence du 30 avril 2021 16
- Compte rendu du Worshop international sur l'intégration des chauves-souris dans les programmes d'isolation thermique des immeubles 18

Coordination Chiroptères Nationale / Agenda / Livre 20

Actualités régionales

Un petit rhinolophe albinos observé en Montagne bourbonnaise (03) !

Comme chaque année depuis 1995, plusieurs sites d'hibernation, regroupés en 2013 dans le site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris, Contreforts et Montagne Bourbonnaise », sont suivis dans l'Allier en partenariat avec le CEN Allier, animateur du site. Cette année, une observation rarissime a été faite : un Petit rhinolophe albinos ! Cette observation est d'autant plus remarquable qu'un individu similaire avait déjà été observé 14 ans auparavant, en 2008, dans la même cavité. Descendant ou même individu, le mystère reste entier, l'observation magique…

Marion GIRARD & Katy MARATRAT,
Chauve-Souris Auvergne

Individu observé en 2008 - Chauve-Souris Auvergne, 2008

Individu observé en 2022 - CEN Allier, 2022

Quelques nouvelles du programme Grand rhinolophe

Lecture des transpondeurs éventuels d'une grappe de grands rhinolophes en Auvergne - M. Aznar, 2019

Quelques sites auvergnats ont été ajoutés au programme Grand rhinolophe*, à l'origine institué en région Poitou-Charentes. La colonie d'Aydat a fait l'objet de trois sessions de marquage (2018, 2019 et 2021), et celle de Langeac d'une seule en 2018. Cette dernière présente la particularité de n'avoir donné lieu à aucune relecture ! Le programme de transpondage et de contrôle à large échelle nous a cependant permis d'en apprendre plus sur la colonie d'Aydat. Si la majorité des individus reviennent chaque été et sont contrôlés dans les sites hivernaux régionaux, quatre individus se sont distingués avec des déplacements assez importants.

- Un jeune mâle passe chaque hiver au Gouffre de la Fage (132 km depuis la colonie).
- Une jeune femelle passe chaque hiver dans le Lot, à l'Igue de Saint-Geniez (163 km depuis Aydat, record pour la colonie).
- Un jeune mâle (né en 2019) et une jeune femelle (née en 2018) se rendent dès mi-août au Barrage de l'Aigle (77 km de la colonie).

Les contrôles effectués chaque hiver en Auvergne permettent également d'apporter des connaissances sur les colonies extrarégionales. C'est ainsi que deux individus équipés en Corrèze ont été repérés à l'extrême est du département du Cantal (83 et 93 km), ou encore un individu équipé à Sarran relu près de Clermont-Ferrand (98 km).

* « Programme Grand Rhinolophe » : initié tout d'abord avec le Grand rhinolophe, ce programme a pour but principal la pose d'une puce - un transpondeur - dans le corps des chauves-souris, ce qui permet de les identifier individuellement tout au long de leur vie, et ainsi, suivre leurs déplacements sur le long terme. L'identification individuelle est ensuite obtenue par « relecture » de la puce, notamment au moyen d'une raquette comme sur la photo ci-dessus.

Claire DESBORDES, Chauve-Souris Auvergne

Etonnante découverte pour l'Auvergne, terre de barbastelles…

De nombreux tunnels ferroviaires désaffectés sont suivis chaque hiver par Chauve-Souris Auvergne pour y comptabiliser les chauves-souris en hibernation. Parmi ces tunnels, un tunnel dans l'Allier est suivi depuis 2007. Relativement froid, les effectifs y varient beaucoup, mais la majeure partie des effectifs relevés sont autour d'une cinquantaine de chauves-souris.

Le suivi de ce tunnel a eu lieu cette année le jeudi 3 février. La suite, c'est Anne Granger, bénévole à Chauve-Souris Auvergne, qui la raconte.

« Après une ouverture de cadenas quelque peu épique - ce dernier ayant finalement accepté de s'ouvrir une fois dégrippé et réchauffé au chalumeau - nous entrons dans ce grand corridor de 800m. Place à l'exploration !

Pas à pas, nous arpentons discrètement le tunnel. Néophytes et aguerris, nous procédons de concert en nous répartissant les parois de droite, de gauche, tandis que ceux munis de lampes plus puissantes se concentrent sur la voûte. Et le balai de faisceaux lumineux commence…

Un murin de Natterer ouvre le bal, puis assez logiquement et rapidement : une barbastelle d'Europe, isolée, posée là, à même la paroi à quelques mètres de hauteur. Une autre ! Encore une autre ! Plusieurs à la suite, toujours solitaires. Même une originale planquée dans un tuyau… Tout ce beau monde réparti sur une longueur du tiers du tunnel environ. Puis… deux autres, collées serrées, posées encore à même la paroi. Un peu plus loin, deux autres ! Dans la quasi même positon, se collant latéralement, puis trois, toujours côte à côte ! « Ah c'est pas courant ça en Auvergne ! », « On a bien fait de venir, c'est chouette comme observation ! ».

Et… tout à coup, un de nos compagnons d'aventure stoppe net, figé sur place à deux pas de nous, retardataires. Il braque sa lampe torche vers la paroi et éclaire un tas noir. Il se retourne, nous fixe du regard, lève le menton vers cette sombre tache et l'éclaire. Nous levons le nez et là, à environ 2m du sol : un essaim… un essaim bombé en son centre, d'où s'érigent de larges oreilles… Sourcils relevés, bouche bée… « Mais ! Ce sont des barbastelles ! » Un essaim de barbastelles !

L'émotion est lisible sur nos visages, nos yeux, notre posture qui trahissent notre étonnement dans un premier temps mais aussi et surtout notre plaisir ensuite tout le long de la traversée. Autant dire que nous avions toujours un sourire vissé sur nos visages lors du trajet du retour.

Une seule et unique chose que nous regrettâmes : ne pas avoir une bouteille de champagne sous la main pour fêter ça ! »

Le comptage a posteriori sur photographie a permis de comptabiliser environ 80 barbastelles d'Europe dans cette grappe. L'observation de grappes importantes chez cette espèce est régulièrement réalisée dans d'autres régions, avec parfois plusieurs centaines d'individus dans une même grappe. Même si la Barbastelle d'Europe est très présente en Auvergne, une telle grappe n'y avait jamais été observée auparavant en hibernation. C'est désormais chose faite avec cette belle découverte par nos heureux observateurs !

Anne GRANGER & Anaëlle NEAU,
Chauve-Souris Auvergne

CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

La première grappe de Barbastelle d'Europe observée en Auvergne, ce 3 février 2022 © J. Chevarin

Conservation des carrières d'ocre souterraines de Villars : aboutissement d'un projet de 10 ans !

Le premier devis pour la mise en sécurité des carrières d'ocre souterraines de Villars (84) remonte à 2011. Les années 2020 et 2021 concrétisent l'aboutissement des travaux grâce à l'implication de la DREAL PACA et de la Région Sud. Le site étant classé au titre du paysage, les travaux ont été validés par le service site classé de la DREAL PACA et ont bénéficié à trois carrières d'ocre souterraines.

• La mise en sécurité en 2020 d'un gîte majeur d'intérêt national avec une colonie de transit de minioptères de Schreibers ainsi que des grands rhinolophes et des petits rhinolophes en hibernation, avec prise en compte du comportement des minioptères de Schreibers via l'installation de grilles fictives et d'observations à la caméra thermique (photos ci-contre). Au total, 7 grilles, 4 verticales et 3 horizontales ont été mises en place. Financement de la DREAL PACA pour 5 grilles et de la Région Sud pour 2 grilles.

• La mise en sécurité en 2020 d'un gîte majeur de conservation très fort avec la pose de deux grilles, une verticale financée par la Région Sud et une horizontale financée par la DREAL PACA.

• La mise en sécurité en 2021 d'un gîte remarquable pour l'hibernation du Petit rhinolophe et du Grand rhinolophe qui était soumis à un très fort dérangement humain avec la pose d'une grille financée par la DREAL PACA. Le premier suivi en hibernation après travaux du gîte majeur d'intérêt national a été très encourageant avec le record d'effectif connu en petits rhinolophes (30) et le plus gros effectif en grands rhinolophes (28) depuis 2017. Les minioptères de Schreibers ont bien accepté la pose des grilles et sont de retour dans le gîte.

Observation de la mine d'ocre grâce à la caméra thermique

Mise en sécurité d'un gîte majeur de conservation en 2020 avec la pose d'une grille verticale et d'une grille horizontale

D'autres actions viennent compléter cette mise en protection sur ce site, avec le soutien de la Région Sud (réalisation de la topographie de la carrière d'ocre), de la DREAL PACA, (mise en place de panneaux d'interdiction d'entrer), mais aussi à venir, avec le soutien du Conseil Départemental du Vaucluse (CD84) via le Parc naturel régional du Luberon pour les suivis de gîtes, et du CD84 pour aider à l'acquisition foncière par la commune de Villars.

Les travaux sont maintenant terminés et les chauves-souris en sécurité.

- Projet RipiMed

Le projet RipiMed avait pour ambition de révéler le rôle écologique essentiel des ripisylves pour la faune, en étudiant des espèces intégratrices du fonctionnement de l'écosystème, et donc indicatrices de la qualité des ripisylves. Il a permis de comprendre les relations qui lient chauves-souris et ripisylves et faire ainsi le lien entre gestion, aménagements, conservation de ces milieux et prise en compte de la biodiversité. Les détails du projet sont disponibles sur le lien suivant : https://gcprovence.wixsite.com/ripimed . L'étude a fait l'objet d'une publication disponible en anglais et en français (https://f14b90a7-947e-4e0c-bcd7-02629a92ec8e.filesusr.com/ugd/197468_7be79bcd00e841f89755c708455a1912.pdf et https://www.researchgate.net/publication/357279393_MEDITERRANEAN_RIPARIAN_FORESTS_AND_BATS_Challenges_and_conservation)

Alexia ETLIN,
Groupe Chiroptères de Provence (GCP)

Eolien et chauves-souris en Martinique

Cadavre d'un Monophylle des Petites Antilles au pied d'une éolienne – mai 2020 © DEAL Martinique)

Le développement de l'éolien est récent pour l'île de la Martinique. Le seul parc à ce jour en exploitation sur le territoire fonctionne depuis janvier 2019. Il est composé de 7 éoliennes avec une hauteur de rotor de 80 m et une taille de pale de 50 m. Le suivi de la mortalité a commencé en juin 2019 et a permis d'identifier un impact sur les Chiroptères.

En effet, les calculs (sur la base de la première année de suivi) ont estimé une mortalité comprise entre 171 et 254 individus/an pour ce parc éolien. La mortalité a lieu toute l'année avec un pic entre juin et septembre. Huit espèces de chauves-souris sur les onze présentes en Martinique ont été trouvées au pied des éoliennes. Ces premiers résultats montrent également que deux espèces (Monophylle des Petites Antilles et Ardops des Petites Antilles) ont été retrouvées mortes sans être détectées par les suivis acoustiques réalisés en amont et lors de l'exploitation.

Suite à ce constat et aux échanges avec l'exploitant, un bridage a été mis en place à partir de juillet 2021. Le suivi de mortalité continue et les résultats sont attendus pour voir l'efficacité du bridage afin de limiter les impacts sur les seuls mammifères indigènes de Martinique. Ce premier retour d'expérience est important pour ce territoire sur lequel d'autres projets de développement éolien sont en cours de réflexion.

Retrouvez plus d'informations :

En consultant le rapport de stage (M2) de Pauline Bascole, en partenariat avec le PNRM (Parc Naturel Régional de la Martinique) : www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/memoire_de_stage_pauline_bascole_avecerratum-2.pdf

En consultant les pages suivantes de la DEAL Martinique :

http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/chauves-souris-chiropteres-a1434.html

http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/boite-a-outils-locale-specifique-a-la-martinique-a1697.html#sommaire_2

Julie GRESSER,
Chargée de mission faune terrestre et tortues marines,
DEAL Martinique

Parution du guide sur la prise en compte des Chiroptères dans les projets d'aménagement en Martinique (2021)

Un guide sur la prise en compte des Chiroptères dans les projets d'aménagements en Martinique, commandé par la DEAL et réalisé par le bureau d'études Biotope (avec l'appui de la SFEPM), en partenariat avec le Parc Naturel Régional, la Collectivité Territoriale, le CNRS, la FREDON, le bureau d'études Ardops Environnement et des sociétés privées de gestion des chauves-souris dans les bâtiments, a été publié en 2021.

L'arrêté ministériel du 17 janvier 2018 (modifié le 19 juin 2019) protège les 11 espèces de Martinique et leurs habitats, dont une espèce endémique le Murin de la Martinique (*Myotis martiniquensis*). Des éléments de compréhension pour une bonne application de cette réglementation sont présentés dans ce guide, dans un contexte d'aménagement et de développement du territoire. Cet ouvrage est avant tout destiné aux maîtres d'ouvrage, publics ou privés, porteurs de projets afin de leur donner les connaissances essentielles sur les enjeux écologiques et les impacts prévisibles des aménagements. A cette fin, des fiches ont été réalisées pour une meilleure compréhension et prise en compte des impacts selon les types de projets, avec des propositions de mesures « Éviter/Réduire/Compenser » adaptées.

Retrouvez plus d'informations en consultant la page de la DEAL Martinique : http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/boite-a-outils-locale-specifique-a-la-martinique-a1697.html#sommaire_1

et le lien vers le guide : http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_chiropteres_final_pour_mise_en_ligne_150dpi.pdf

Julie GRESSER
Chargée de mission faune terrestre et tortues marines,
Julie.gresser@developpement-durable.gouv.fr &
Jean-Pierre GOUT,
Chargé de mission trame verte et bleue,
jean-pierre.gout@developpement-durable.gouv.fr
DEAL Martinique

Aménagement et suivi scientifique d'une colonie de Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Rhinolophe euryale

Dans le cadre du Plan Régional d'Action des Chiroptères Nouvelle-Aquitaine (financé par la DREAL et la Région), une grange en Corrèze accueillant une importante colonie de Grand rhinolophe, Rhinolophe euryale et de Murin à oreilles échancrées a été aménagée. À l'aide de planches, de clous, de dalles et de beaucoup d'énergie et de bonne humeur, un faux-plafond a vu le jour les 27 et 28/02/2021 afin que le guano ne tombe plus sur le matériel du propriétaire qui est signataire de l'opération nationale « Refuge pour les chauves-souris ». À cette occasion, dans le cadre du programme Chiroptères Cavernicoles Prioritaires en Nouvelle-Aquitaine (financé par la DREAL et la Région), une antenne a également été installée afin de détecter les individus qui ont été transpondés lors de captures estivales. Cette technique permet, entre autres, d'étudier le déplacement des grands rhinolophes à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Un grand merci aux bénévoles présents venus d'un peu partout en Limousin et de Poitou-Charentes avec NE17, sans qui cet aménagement et l'installation de l'antenne n'auraient pas pu être réalisés ! Ce fut une chouette journée de partage et de convivialité !

Manon DEVAUD, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

Compte-rendu de la prospection « Grande noctule » en Ardèche du 26 au 29 juillet 2021

En 2019, à Satillieu en Ardèche (vallée de l'Ay), une capture au filet sur une retenue collinaire permettait d'équiper d'un émetteur radio une jeune femelle de Grande noctule. La présence sur ce site de cette espèce apparemment rare et surtout très mal connue datait déjà de quelques années avec des observations visuelles au crépuscule et des contacts acoustiques. L'individu équipé était ensuite retrouvé à quelques kilomètres du site de capture dans un hêtre percé d'une loge de Pic noir et d'où 16 individus étaient comptés en sortie de gîte à la tombée de la nuit.

En ce mois de juillet 2021, j'ai décidé de retourner sur cette mare et de retenter une capture. En 2019, sur ce plan d'eau d'environ 15 mètres de large sur 50 mètres de long, nous avions posé une ligne de filets « double hauteur » (soit 5 mètres de haut) sur la berge et un filet de 12 mètres de long sur 2,5 mètres de haut en travers à près de 12 mètres de l'extrémité ouest. La profondeur importante de cette mare ne permet pas de démailler les chauves-souris prises de manière classique. Les chasseurs cueilleurs sont obligés de détacher une des perches au bout du filet, puis de le déporter vers le bord opposé tout en le maintenant tendu. Le filet rabattu le long de la berge -qui doit être libre de végétation- est ainsi accessible à un complice qui s'occupe du démaillage. L'inconvénient est que le filet ne peut pas être posé n'importe où et une bonne partie du plan d'eau reste libre de survol aux chauves-souris.

Cette année, nous décidons de tenter de barrer le plan d'eau en son milieu et d'utiliser un bateau pour relever les chauves-souris qui pourraient se prendre dans le filet, l'embarcation et le navigateur à la manœuvre étant reliés aux berges par une corde tendue en « main courante » sous la poche inférieure du filet (celle-ci étant positionnée de manière « haute » à 50-60 cm de l'eau).

Une première soirée (26 juillet) est consacrée à une sortie de gîte sur l'arbre gîte découvert en 2019. Vers 21h20, une Grande noctule s'élance de la loge de Pic noir et disparaît. Aucun autre individu ne sera aperçu.

Le 27 juillet, nous allons sur la mare. L'installation des filets a commencé tôt dans l'après-midi histoire d'avoir le temps de faire quelques essais de navigation…

Le soir, il fait chaud, pas de vent. La capture commence avec quelques hors-d'œuvre, des pipistrelles de Kuhl, une sérotine commune puis des oreillards gris et des barbastelles sont prises pour la plupart dans la châtaigneraie derrière la mare et que nous avons pris soin de blinder de filets. Vers 22 heures une première Grande noctule tombe au-dessus de l'eau. Le démaillage est assuré rapidement et la bestiole est acheminée en pochon vers la table de manipulation. Il s'agit d'une femelle allaitante mais nous n'avons pas le temps de l'équiper tout de suite car les filets se remplissent de partout. Nous gérons du mieux possible (à deux « démailleurs » et cinq assistants) un vidage de filets – mise en berne, puis nous revenons

au poste pour s'occuper des 11 grandes noctules (6 mâles et 5 femelles allaitantes) qui viennent de se faire attraper et une bonne quinzaine d'autres chauves-souris.

Deux de ces femelles vont être équipées d'un émetteur VHF (fixé à la colle sur le dos) avant d'être relâchées (émetteurs de 0,48g, conçus pour 7 jours de fonctionnement).

Le lendemain après quelques errements dans la montagne ardéchoise, nous découvrons un nouveau secteur de hêtraie âgée, avec chablis et site de nidification de Pic noir. Conduite par le signal d'un émetteur de plus en plus puissant, l'équipe de trackeurs-cueilleurs (c'est la pleine saison des framboises…) s'échoue devant un magnifique fayard de 30 mètres de haut, 60 cm de diamètre avec une loge de Pic noir à 10 mètres de hauteur orientée au nord d'où s'échappent régulièrement les cris sociaux caractéristiques des noctules. A la tombée de la nuit, 45 individus sont comptés.

L'histoire ne s'arrête pas là car il manque une des deux femelles équipées… Dormant sur place sur une crête bien placée, un affût de fin de nuit est tenté pour capter un signal de retour de chasse.

Le 29 juillet, sur le point haut pas loin du bivouac, le signal des deux femelles est entendu à partir de 5h50 pour la première et 6h05 pour la deuxième. La femelle déjà logée la veille va retourner dans le même arbre. La deuxième est perçue peu de temps, plus à l'est mais son signal va s'évanouir masqué par le relief.

La journée en mode tourisme va nous conduire à un nouvel arbre, un frêne de 45 cm de diamètre pour 25-30 mètres de haut et percé sur une blessure de trois loges format « pic vert » à 7 ou 8 m de haut.

Une nouvelle sortie de gîte permet de dénombrer 18 individus.

Les deux arbres sont distants d'environ 3,5 km. Le hêtre se trouve à 2,7 km du site de capture. Le frêne se situe à 1,8 km de la mare.

Grande noctule capturée

Il est délicat de totaliser l'effectif (18+45) sur ces deux gîtes qui n'ont pas été comptés en simultané, ni de préciser s'il s'agit d'un effectif d'adultes ou d'adultes et de jeunes volants mais il est néanmoins possible d'affirmer que la population présente dans ce secteur est relativement conséquente d'autant qu'un certain nombre de mâles accompagnent ces femelles notamment sur le site de capture.

Pour 2022 et les années à venir, les prospections et les suivis des gîtes déjà connus vont se poursuivre avec une volonté de plus en plus forte au niveau régional (Auvergne et Rhône-Alpes) de mieux cerner les secteurs de présence et l'ampleur de la population qui se trouve confrontée à une menace majeure : le développement des parcs éoliens sur de nombreux sommets et crêtes du Massif Central.

Merci aux bénévoles engagés dans cette aventure : Gauthier-Alaric Dumont, Kevin Debregeas, Josselyne, Louis Granier, Yvan Vallat, Clothilde Bonnet, Alison, Rémi, Leïla.

Thomas DÉANA,
Groupe Chiroptères Rhône-Alpes

Dispositf en place pour la capture sur la mare © T. Déana

Dispositf de nuit : Gauthier-Alaric Dumont en pleine action © T. Déana

La transhumance des chauves-souris sur les hautes terres du Massif-Central - Bilan (partiel) de 12 années de camps d'étude

Ce bilan provisoire ne porte que sur l'activité de capture et fait un point actualisé (septembre 2021) sur les 12 ans pendant lesquels cette pratique s'est déroulée sur le col.

Tenir un camp d'étude sur la durée c'est forcément se confronter avec des années magiques (par exemple 2018) et des années sans (par exemple 2013). Nous avons failli abandonner cette année-là, après n'avoir quasiment rien entendu et capturé que cinq individus de deux espèces différentes.
Mais un camp d'étude permet sur la durée de détecter des tendances qui lissent les bonnes et les mauvaises années. Et puis c'est aussi l'aventure humaine qui nous guide, alors l'envie de revoir le site et les collègues, partager avec de nouvelles personnes qui passent chaque saison, c'est toujours une perspective motivante. Nous sommes donc remontés et cette édition 2021 s'est avérée très enthousiasmante sur tous les plans : beaucoup de participations (naturalistes en formation, étudiants, collègues et amis), beaucoup d'activité chiroptérologique sur le col avec encore une nouvelle espèce que nous attendions depuis si longtemps, le retour d'une espèce migratrice que nous espérions revoir depuis les débuts du camp et enfin la survenue d'un nombre inespéré d'individus d'une espèce prestigieuse !

Le nombre d'espèces capturées chaque année est donc variable (Médiane 8.5) mais la forte tendance à l'augmentation se confirme depuis 2016 malgré le creux de 2019. C'est la deuxième année avec 12 espèces capturées, ce qui pour la situation est tout à fait exceptionnel. Alors que nous pensions avoir atteint un plateau car en parallèle le nombre total d'espèces ayant été au moins une fois capturées pendant la précédente décennie était déjà élevé avec 19 taxons. Eh bien 2021 verra encore cette guilde progresser puisque nous avons enfin pu capturer un Grand murin, espèce plutôt mobile sur de bonnes distances dont nous nous demandions pourquoi elle ne fréquentait pas le site. Après le Murin à oreilles échancrées en 2020, le nombre total de taxons capturés au col est désormais de 20 !

La météo fut plutôt clémente pour une édition qui s'est déroulée aux dates habituelles, afin d'éviter la pleine lune dont on connaît les effets néfastes sur l'activité des Chiroptères. Encadrée par deux courts épisodes pluvieux, mais peu marquée par le froid, le vent étant resté modéré, cette session a trouvé des conditions sans doute bien favorables aux transits.

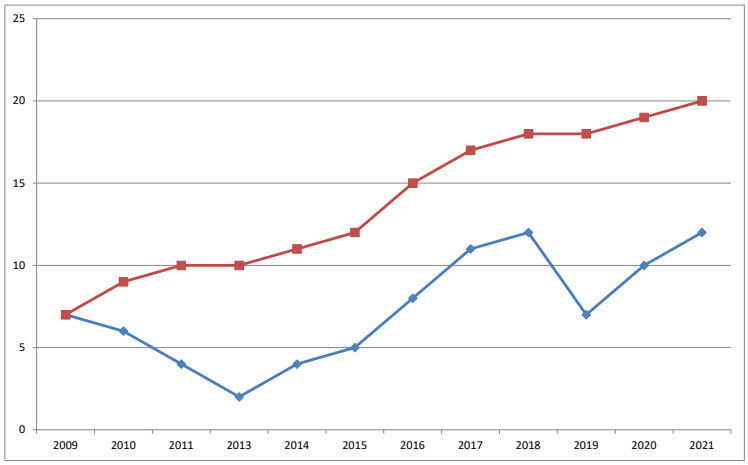

Capture au col de Cabre : nombre d'espèces par année (courbe bleue) et richesse cumulée (courbe rouge)

L'année 2021 tire à nouveau la moyenne vers le haut en nombre d'individus capturés au total puisqu'avec 45 spécimens, nous réalisons la deuxième meilleure année, à 10 individus de celle de 2018.

Filets de canopée © S. Dorange

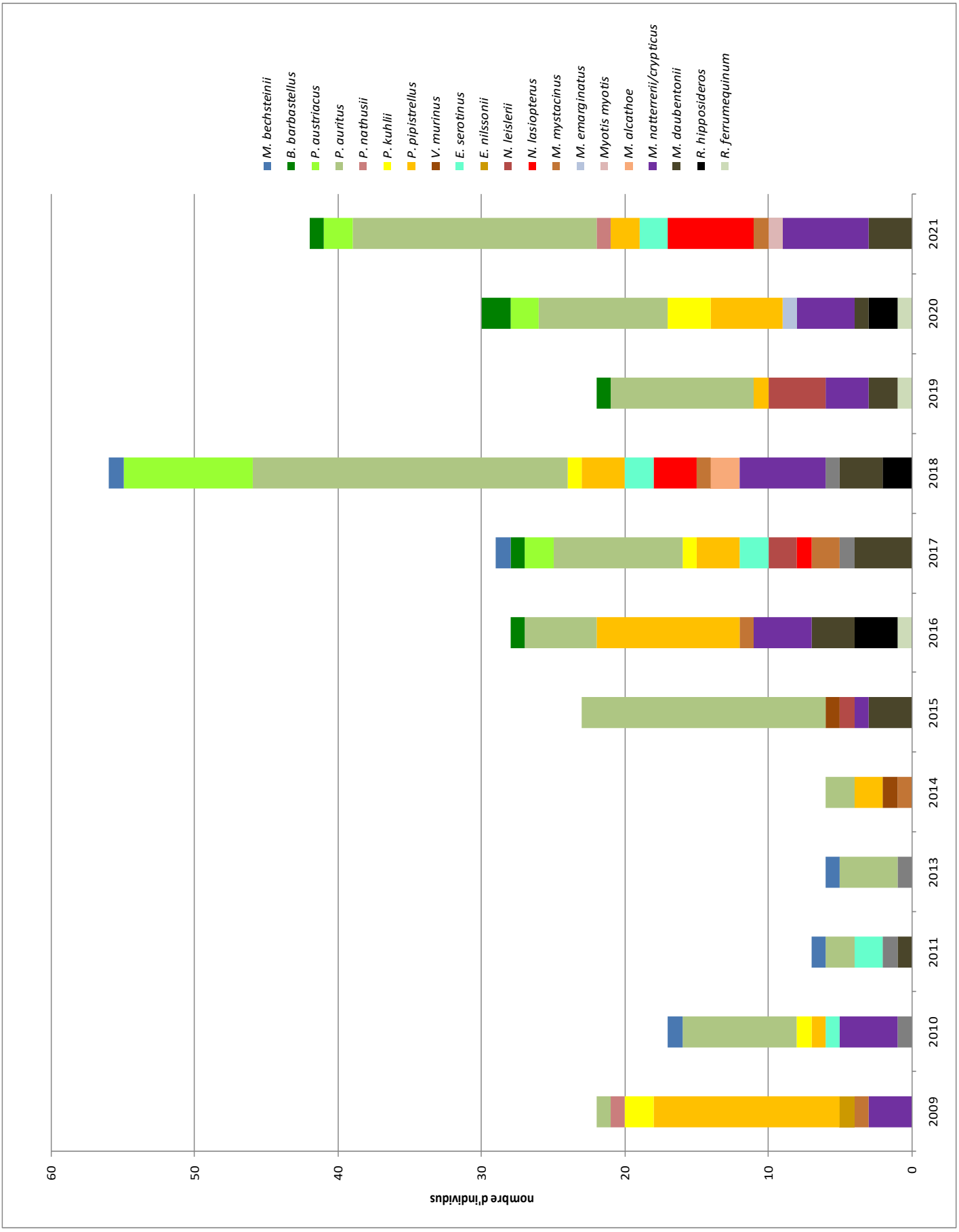

Capture au col de Cabre : ventilation par espèce selon les années

Le rang des espèces selon l'échantillon de 286 individus interceptés entre 2009 et 2021 montre un bruit de fond concernant l'essentiel des espèces qui ont pu passer au col à raison de 1 à 5 individus sur la période, « tirés » par guère plus de 4 espèces qui fréquentent plus assidûment les hautes terres, et en premier lieu l'Oreillard roux qui, bien qu'en repli cette année (avec « seulement » 17 individus), représente 37% des prises.

Ce simple graphe démontre bien que nous ne capturons pas principalement des espèces strictement migratrices (*cf* le rang des pipistrelles de Nathusius ou du Vespertilion bicolore) mais des espèces plus sédentaires, probablement en transit pour rejoindre des sites de regroupement automnal (oreillards comme *P. auritus* et *Myotis* comme *M. nattereri/crypticus*, *M. daubentonii*…) ou autre situation indéterminée (le cas des rhinolophes et évidemment les pipistrelles).

Nous sommes cependant rassurés sur le fait que le col de Cabre reste (ou devient ?) un repère pour les espèces en transit longue distance : une Pipistrelle de Nathusius s'est à nouveau laissée prendre cette saison et un score exceptionnelle de Grande noctule (6 dont 4 femelles) a été atteint en doublement de l'année 2018. Pour cette dernière, les conditions de chasse aux passereaux migrateurs (oui cette espèce a un régime alimentaire unique pour les Chiroptères de l'Ancien Monde !) ont semble t-il été majorées ce début d'automne et nous avons eu l'occasion de nous en rendre compte avec les traquets motteux, gobemouches noirs, rouges-gorges familiers pris involontairement dans nos nasses.

A noter que malgré l'équipement de certains individus de cette espèce toujours rare avec des émetteurs VHF à longue portée, nous n'avons pu les retrouver dans l'environnement proche (50 km de rayon de recherche les jours suivants) attestant sans doute du fait qu'elles étaient en arrêt migratoire sur le col pour leurs besoins alimentaires avant de filer plus au sud…

Quant au sex-ratio, il est au total de 157 mâles pour 129 femelles ; à noter toujours un petit déséquilibre inversé entre nos deux espèces phares, 57 % de mâles pour les oreillards et 63 % de femelles chez les pipistrelles.

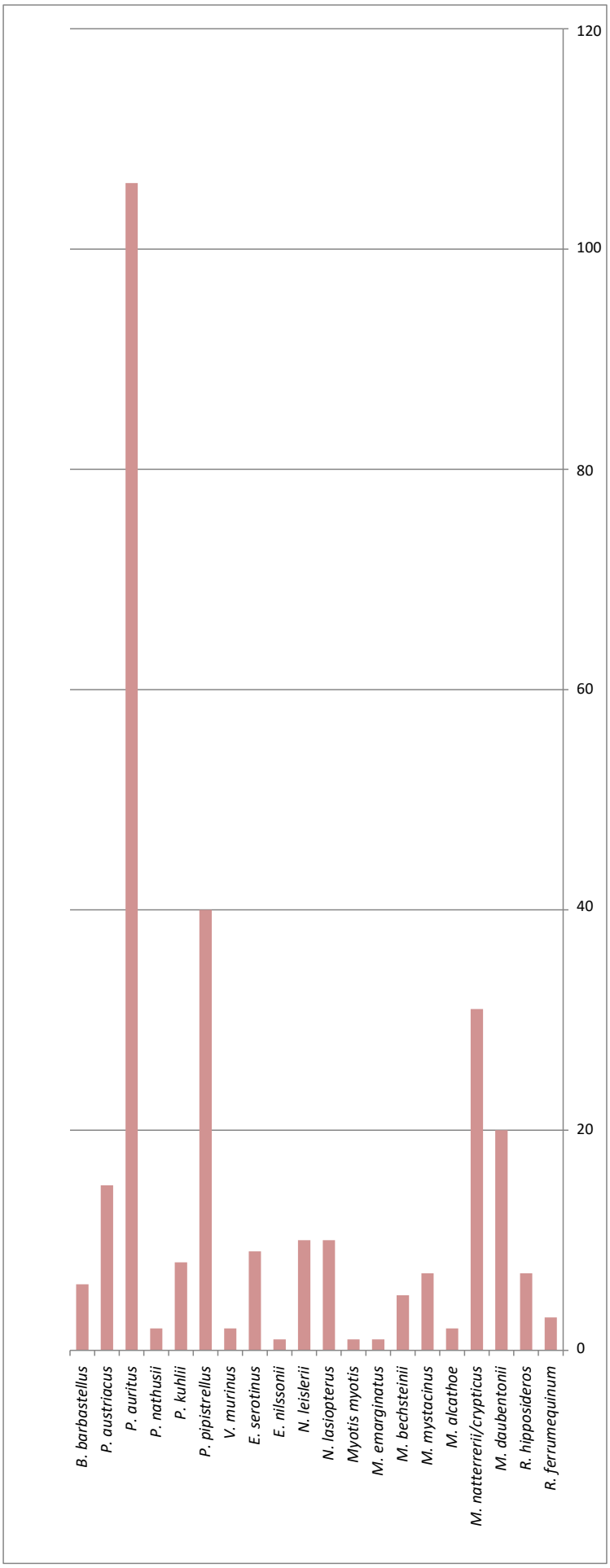

Capture au col de Cabre : nombre d'individus par espèce de 2009 à 2021

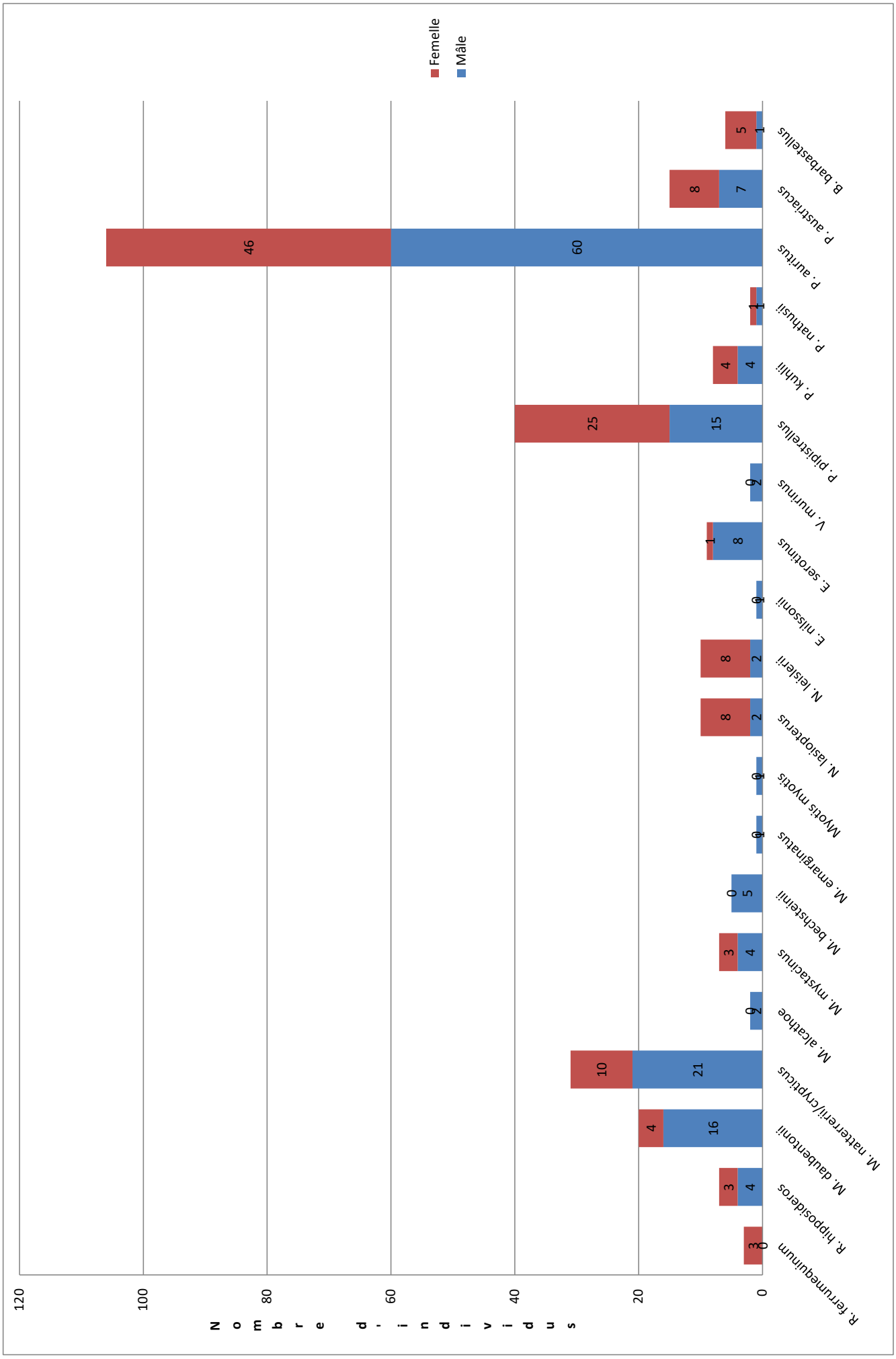

Capture au col de Cabre : sexe ratio par espèce de 2009 à 2021

Grande noctule en cours d'équipement avec une puce émettrice, Col de Cabre 2021 © J. Bec, Alter Eco

L'influence de variables techniques sur le succès de la capture nous laisse toujours perplexe, notamment parce que la mauvaise rentabilité de capture de certaines années est corroborée par des résultats acoustiques décevants. L'invention d'un filet de canopée sans arbres avec la pose des filets sur câble tendus entre les deux rebords du petit col (à partir de 2014) ne paraît pas avoir joué au-delà de la facilité relative à manipuler l'ensemble, à sécuriser le démaillage, au final aussi à rester moins longtemps à perturber le col. L'arrivée de filets monofilaments (toutes les années sauf 2009) ne semble pas plus déterminante ; la réduction des poches interfilets peut être explicative d'un meilleur rendement seulement en partie d'après les emplacements de récupération des individus capturés. Quant à la réduction des trous et déchirures sur les filets installés (souvent dégradés en fin de saison) comme nous avons tous pu constater combien les espèces glaneuses (oreillards et certains myotis) savent « scanner » les filets qui interrompent leur transit et sauter dans le trou de déchirure, nous faisons au moins une séance de ravaudage par session.

Depuis 2018, nous avons allongé de 12m en une seule hauteur notre nasse sur le versant sud, ce qui réduit les possibilités d'échappatoires de ce côté où nous remarquions des stratégies de contournement.

En outre nous utilisons un Batlure® certaines nuits où la Grande noctule nous fait le plaisir de venir chasser au-dessus du col. En 2018 nous trouvions difficile de dire si cette technique était probante, car une des nuits où nous ne l'avions pas installé, nous avons capturé quand même 16 individus de 10 espèces différentes ; un autre soir où nous l'avions lancé après 1 heure, nous avions déjà capturé 13 individus. En 2021, le Batlure fut de nouveau utilisé uniquement les nuits où nos oreilles affûtées entendaient une ou au moins deux grandes noctules évoluer sur le col, et nous pouvons attester de l'effet escompté puisque tous les individus ont été pris directement au-dessus de l'appareil, les individus s'étant manifestement approchés de trop près de la source des cris d'appel (ceux-ci ont été modifiés depuis ceux de 2018, ce qui peut expliquer aussi la plus grande efficience du dispostif).

Comme l'an dernier, nous avons laissé notre dispositif de capture en place afin de prévoir une remontée tardive sur le col.

Le 23/09, dans une courte accalmie avant le froid et la neige, fut un enchantement (stationnement de gros effectifs de merles à plastron, passage du col par un Hibou des marais, ambiance sonore du brame du Cerf) mais nous avons dû plier en urgence, le vent du sud forcissant au point de mettre à bas une perche, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps ! A l'abri relatif dans des tentes malmenées, nous n'avons pas eu le courage de nous relever lorsque le vent tomba au milieu de la nuit. Une Grande noctule n'en manqua pas puisque vers 3h et par à peine 3 degrés au sol elle stationna un moment sur le col.

Merci à Camel, l'âne de Stéphanie, Fréhel et Marc qui nous convoya plus d'une cinquantaine de kilogrammes de matériel et de nourriture pour tenir là-haut la semaine.

Filets de canopée © S. Dorange

Merci aux mêmes qui nous ont bien soutenus et pas seulement avec la délicieuse truffade ! Merci aux étudiants de l'IUT d'Aurillac (Pierre, Lucas, Thomas, Alex) qui ont été très assidus et de bons aides ; Merci à Maëlys, toujours très motivée à nous accompagner, à Lionel, dont l'apprentissage à la capture lui a été profitable pour obtenir son autorisation, à Ilaria, à Fanny et Yann et à ceux qui nous pardonneront d'avoir oublié leurs noms…

Ci-dessous les vues (le diaporama est visible sur www.altereco-env.com) montrent l'arrivée avec l'âne, le départ sous la pluie dans le brouillard, la difficulté à faire s'envoler une espèce arboricole sur un site dénué d'arbre et la contrainte des captures sous protocole Covid 19…

Joël BEC, Alter Eco

Photos extraites du diaporama © J. Bec, Alter Eco

Nouveau déplacement migratoire de chauve-souris remarquable enregistré en Haute-Savoie… ne jamais baisser les bras, y croire jusqu'au bout !

Cette petite note vient en complément de la précédente parue en 2016 dans le n° 20 de *L'Envol des chiros*, rapportant quatre reprises personnelles de chiroptères bagués et retrouvés en Haute-Savoie (une *Nyctalus leisleri* et trois *Pipistrellus nathusii*). En effet, un nouveau cas de migration de la Pipistrelle de Nathusius a été enregistré suite à la découverte en 2009 d'un individu de cette espèce toujours dans ce même département haut-savoyard.

La collecte des précisions mentionnées ici était attendue depuis cette date, initialement sans grand espoir, mais a trouvé finalement un intéressant dénouement.

En effet, le 25 septembre 2009 j'étais contacté par des personnes du Chablais haut-savoyard qui avaient découvert une chauve-souris baguée, noyée dans un bidon d'eau. Après quelques clichés trop imprécis et la lecture des inscriptions sur la bague, les découvreurs se débarrassaient hélas de l'animal qui ne put être retrouvé.

Au vu de ces seuls clichés imprécis transmis par la suite, il me semblait toutefois bien qu'ils correspondaient probablement à ceux d'une Pipistrelle de Nathusius.

En outre, d'après ce qui était visible sur les clichés, la bague (dont les inscriptions avaient été enregistrées) quant à elle, ressemblait plus à une bague destinée à un passereau.

Après pas mal de difficultés, de déboires et de temps, je parvenais à entrer en contact avec un collègue naturaliste russe (I. Popov) qui m'assurait essayer de faire des recherches de son côté afin de retrouver l'auteur de la capture/marquage en question… et me prévenir dès qu'il aurait d'éventuelles informations. Et puis, plus de nouvelles jusqu'en mars 2021, période à laquelle, surprise ! celles-ci arrivèrent enfin - soit une douzaine d'années plus tard – avec des précisions concernant l'auteur de cette capture (D. Vasenkov). Sans plus tarder, contact pu être pris ensuite directement avec ce chercheur qui put me préciser que l'animal en question était bien une Pipistrelle de Nathusius femelle (née en 2009) et avait été capturé/bagué le 25 juillet 2009 dans le nord ouest de la Russie… à 2 486 km (!) au nord est de son lieu de reprise.

Le précédent plus grand trajet migratoire répertorié alors pour un chiroptère avait fait l'objet d'une note récente publiée dans *Mammalia* (Alcade *& al.* 2021) et concernait déjà une Pipistrelle de Nathusius (distance : 2 224 km).

Ce nouveau déplacement enregistré serait ainsi le déplacement le plus important connu à ce jour pour une chauve-souris (toutes espèces mondiales confondues).

Des compléments et précisions relatifs à ce trajet remarquable figurent au sein d'une note publiée dans *Mammalia* (Vasenkov *& al.* 2022) (voir le lien ci-après).

Petite moralité : Rester aux aguets… ne jamais désespérer !!! et toute donnée de reprise mérite attention et efforts de recherche !!!

Références bibliographiques :

Alcalde, J.T., Jiménez, M., Brila, I., Vintulis, V., Voigt, C.C., and Pētersons, G. (2021). Transcontinental 2200 km migration of a Nathusius' pipistrelle (*Pipistrellus nathusii*) across Europe. *Mammalia* 85(2): 161–163.

Vasenkov D., Desmet J.-F., Popov I. and Sidorchuk N. (2022). Bats can migrate farther than it was previously known: a new longest migration record by Nathusius' pipistrelle *Pipistrellus nathusii* (Chiroptera: Vespertilionidae). *Mammalia*, vol., no., 2022. https://doi.org/10.1515/mammalia-2021-0139

Jean-François DESMET, GRIFEM

Ci-dessus : individu concerné par l'article (muni d'une bague "style pour passereau") et ci-dessous individu dont il est question dans une note parue dans *L'Envol des Chiros n°20* © JF. Desmet

Mais que faire pour les noctules ?

Ces chauves-souris occupent une partie du Réseau chauves-souris : suivis acoustiques, poses de balises et recherche de gîtes, analyses diverses, suivis de mortalité. Et plus elles sont étudiées, plus de nouvelles interrogations se font jour. Voici quelques questionnements qui sont apparus au cours des derniers mois en région Centre concernant la Noctule commune.

Dans les ponts

Les déplacements inter-saisonniers et les migrations semblent se faire régulièrement en escadrille, parfois de plusieurs dizaines d'individus. Au printemps c'est vers la mi-avril qu'elles sont notées, quand le groupe, ou les groupes en déplacement, semblent former colloque, se réunissant pour une pause de quelques jours dans des lieux précis. Dans le Cher, elles se retrouvent surtout dans les ouvrages d'art, entre les corniches et le tablier des ponts enjambant de grandes rivières ou des fleuves. Elles apparaissent aussi vite qu'elles se dispersent, d'où la difficulté de les localiser la bonne semaine de transit, même si ces ponts hôtes sont réutilisés le plus souvent chaque année. Nous constatons le même phénomène au début du mois d'août sur le même type d'ouvrage. Il serait intéressant que les passionnés de noctules surveillent leurs ponts à corniches libres à ses périodes. Ne pas oublier qu'en avril les eaux sont hautes et le courant fort.

Dans les bâtiments

Lors des suivis de sites dans les constructions, quand le bâtiment se prête au comptage, il apparaît des fluctuations très importantes d'effectifs pour les sites d'hibernation ou les regroupements printaniers. Les variations sont tellement en dents de scie que les données sont inexploitables pour avoir une idée de l'évolution des populations sur le long terme. La mise en cause récurrente des développeurs éoliens selon laquelle nous ne pouvons fournir des effectifs crédibles pour attester de baisses de population pose une réelle question. La Noctule commune est en effet une espèce très complexe à compter, d'autant qu'elle se compacte dans les disjointements en couches et que la dernière peut camoufler les précédentes. Le système qui apparaît comme le plus fiable reste la méthodologie acoustique employée par Vigie-Chiro. Elle semble la seule potentielle pour appréhender les variations de populations à l'échelle nationale. Autre défi qui court toujours, l'intégration de ces chauves-souris au Plan Climat. Les résultats du colloque tchèque, dans ce même numéro, ne font que souligner cet autre axe d'action indispensable.

Arbres-gîtes

Dans les défis récurrents, les alignements d'arbres comme les platanes qui sont essentiels à la Noctule commune se doivent d'être protégés. Les abattages se multiplient pour raisons sécuritaires, sanitaires, ou pour de simples aménagements, sans être entourés de précautions suffisantes. Ainsi, 142 arbres centenaires sont tombés en bordure de Loire en février 2022 affectant un important contingent de noctules.

Certaines migratrices d'autres pas

Les analyses isotopiques amènent leurs propres questionnements qui conduisent de nouveau à des recherches sur le terrain. Il est connu maintenant que les migrations continentales ne concernent que la plus petite partie des effectifs, du moins en région Centre. La découverte d'arbres-gîtes avec nurserie devient régulière et avoisine la dizaine cette année. Il y a donc, là aussi, matière à creuser pour d'autres régions de France.

Haut vol à risque

Que font-elles réellement en altitude, à hauteur des pales d'éoliennes ? Il a longtemps été supposé qu'elles s'y nourrissaient. Seul problème, avec les analyses des restes d'insectes trouvés entre les mâchoires des individus tués par les pales, le mystère s'épaissit car l'essentiel des noctules du Cher ont les dents propres, contrairement à la grande majorité des pipistrelles qui ont la gueule pleine d'insectes. Ce qui amène d'autres hypothèses sur la manière de consommer les insectes de cette espèce et de son cycle d'activité. Jeûne-t-elle pendant de longues périodes ?

Voilà beaucoup des pistes à explorer et du grain à moudre pour les amoureux de cette espèce. De là à créer un groupe Noctule au sein du Réseau comme il en existe déjà un pour le Minioptère ?

Laurent ARTHUR,
Chauve-Qui-Peut

Noctule commune © L. Arthur

25ème Réunion du Comité Consultatif d'Eurobats Vidéoconférence du 30 avril 2021

Deux ans après la précédente réunion à Skopje (Macédoine du Nord), cette réunion «annuelle» programmée en Bosnie-Herzégovine (récent signataire de l'Accord) s'est tenue en vidéoconférence pendant une seule demi-journée. En l'absence de travaux en groupes thématiques, qui concrétisent une grande partie des avancées de l'Accord, cette séance a essentiellement servi à faire un point sur les activités de groupes réunis lors d'une unique, trop courte et peu participative réunion préliminaire, et surtout à relancer une dynamique en prévision de la Conférence des Parties prévue à l'automne 2022.

Après les traditionnels discours d'accueil du président, Danilo Russo, et du secrétaire de l'Accord, Andreas Streit, qui a accueilli de nouveaux participants, un hommage a été rendu à trois collègues récemment décédés : Per Ole Sylvetsen (délégué de la Norvège depuis le début des réunions), Ingemar Ahlen (pionnier dans l'étude des émissions ultrasonores des chauves-souris) et Jens Rydell (chercheur particulièrement impliqué dans l'étude de l'impact de la pollution lumineuse et des éoliennes).

En l'absence de tour de table, Parties, États de l'Accord et observateurs ont été invités à soumettre un rapport écrit (disponible sur le site d'Eurobats). Parmi les faits marquants, la Belgique a rapporté un retour du Grand rhinolophe, un accroissement de la population de Barbastelle d'Europe et une réduction de l'éclairage des routes en Wallonie. L'Estonie avait choisi les chauves-souris comme « animal de l'année » avec de nombreuses animations. L'Allemagne a produit une nouvelle liste rouge nationale avec 11 espèces sur 25 classées « en danger », un projet sur le déclin des insectes a démarré alors que le suivi de la migration de la Barbastelle d'Europe le long des mers Baltique et du Nord s'est poursuivi. En Hongrie le programme de suivi à long terme des populations de chauves-souris a montré une augmentation du nombre de petits rhinolophes en hibernation et une alarmante régression des murins de grande taille. En Italie un chat est mort de la rage due au lyssavirus ouest caucasien (WCBV) et des minioptères de Schreibers ont présenté une sérologie positive. Un programme LIFE a débuté aux Açores, il inclut la conservation de la Noctule des Açores. La Serbie a publié un ouvrage sur ses 31 espèces de Chiroptères (répartition, écologie, statut de conservation). La Suède a réalisé pour la première fois l'évaluation Natura 2000 (!) et a produit une synthèse sur l'impact des LED sur les chauves-souris et les autres espèces. Un nouvel atlas des Mammifères a été produit en Suisse, un document sur l'impact des éoliennes côtières en Écosse. Plus largement, la Grande-Bretagne a produit sa première liste rouge basée sur les critères « régionaux » de l'UICN.

Le rapport du secrétariat a insisté sur la célébration du 30ème anniversaire de l'Accord avec la production de matériels (posters, cartes postales, autocollants) facilitée par l'absence de frais de réunions. Il a présenté les projets de recherche soutenus par Eurobats en 2019 et 2020 dont la réémergence du Lloviu virus chez le Minioptère de Schreibers en Europe centrale. Ont suivi les rapports des groupes de travail.

Communication, conservation des chauves-souris et santé humaine. Sur la base d'un document annexé au rapport, Paul Racey a attiré l'attention des participants sur l'identification d'un nouveau Sarbecovirus présent chez les rhinolophes européens, nouvelle qui pourrait être mal interprétée par la presse ! D'autres articles publiés avant le processus de relecture («preprints») représentent un danger car relatant des faits non avérés. Note personnelle : la course à la publication, notamment en période de pandémie, conduit à des manques de rigueur scientifique de plus en plus fréquents.

Critères d'évaluation des rapports d'impacts*. Ce groupe a proposé la traduction en anglais d'un document allemand disponible sur internet. Les membres du groupe sont invités à commenter le texte avant la rédaction d'une résolution proposée à la prochaine Conférence des Parties.

Pollution lumineuse. Après la production d'un document dans la série des publications d'Eurobats, qui n'est toujours pas traduit en français, le groupe prépare un questionnaire pour recueillir des informations d'un plus grand nombre de pays. Une information sera envoyée à l'Union Européenne qui prépare des recommandations en matière de production d'énergies renouvelables.

Education. Ce groupe a proposé de réaliser un court documentaire sur la Covid-19 pour contrer la mauvaise presse faite aux chauves-souris à l'occasion de la pandémie.

Indicateurs et suivi des populations*. Ce groupe a fait le point sur le questionnaire qui sera envoyé prochainement, sur les interactions avec le programme européen COST et sur les recommandations qui devraient être développées.

Impact du changement climatique*. Le programme européen COST « Changement climatique et chauves-souris : de la recherche à la conservation » a été le sujet de présentation, à défaut de discussion. Un questionnaire a été diffusé, mais peu d'informations sont restituées.

Méthodologie pour l'évaluation Natura 2000. Ce nouveau groupe souhaite analyser les pratiques des différents États membres de l'U.E. et participer comme observateur au groupe d'experts des Directives Oiseaux et Habitats-Faune-Flore.

Parcs éoliens. Le travail se poursuit sans relâche dans les 18 (!) sous-groupes : collecte des données de mortalité par pays, impact sur les populations et mesures de réduction, évaluation de l'activité des chauves-souris dans les champs éoliens y compris offshore, base bibliographique (implication de Marie-Jo Dubourg Savage, SFEPM, et désormais de Charlotte Roemer). Une révision des recommandations sera proposée à la prochaine Conférence des Parties.

Impact des routes et autres infrastructures de transport. Les recommandations qui devraient être publiées par Eurobats sont en voie de finalisation avec une relecture par les seuls membres du groupe.

Soins aux animaux blessés. Les recommandations sont en voie de finalisation. Une version provisoire a été diffusée à tous les points focaux. Pour la France il a été suggéré qu'Amélie Chrétien (Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges) assure la relecture.

Isolation des bâtiments et revêtements extérieurs. Le projet de recommandations a été soumis à plusieurs experts du sujet, dont Laurent Arthur (SFEPM). Comme le projet de recommandations sur l'impact des routes et autres infrastructures de transport, ce document est disponible sur le site internet d'Eurobats. Les remarques sont à envoyer aux animateurs des groupes de travail : Jean Matthews (routes) et Helena Jahelková (isolation).

Déclin des insectes et menaces pour les populations de chauves-souris*. Le recensement et la compilation de la littérature se poursuit plus lentement que prévu sur les cinq thèmes : (1) besoins alimentaires des chauves-souris, (2) connaissances sur le régime alimentaire des espèces européennes (base de données sur les principaux groupes d'arthropodes consommés), (3) raisons principales du déclin de la biomasse d'insectes, (4) principales menaces de ce déclin sur les chauves-souris, (5) recueil d'expériences de bonnes pratiques pour accroître la biomasse d'insectes. La résolution d'Eurobats a servi de base à une résolution de la Conférence des Parties de la Convention sur les Espèces Migratrices ou Convention de Bonn (CMS) en 2020.

Suivi des déplacements journaliers et saisonniers. La principale information pour la période écoulée est la découverte en Haute-Savoie d'une Pipistrelle de Nathusius baguée en Russie à 2 200km (note à paraître dans *Mammalia*). Les articles récents sur le sujet sont listés dans le rapport déposé sur le site internet d'Eurobats.

Gîtes artificiels. Un document de synthèse, disponible sur le site internet d'Eurobats, est en relecture finale.

Amendement à l'annexe de l'Accord. A chaque Conférence des Parties la liste des espèces européennes est révisée en fonction des nouvelles connaissances taxonomiques. Cela concerne pour ce quadriennium des chauves-souris du groupe *nattereri*, mais aussi de *Plecotus gaisleri* dont le statut spécifique est discuté.

Retour a été fait sur le 30ème anniversaire de l'Accord avec une demande sur l'état de réalisation du film prévu avec des séquences tournées lors de la précédente réunion du Comité Consultatif et des photos « historiques ». Le projet peine à être concrétisé… Un état d'avancement de l'atlas des Mammifères d'Europe a été donné, des données manquent encore pour que les auteurs des monographies puissent rédiger. La publication est toujours programmée pour 2024. La prochaine réunion est programmée à nouveau à Sarajevo au printemps 2022.

Stéphane AULAGNIER

Juvénile de Pipistrelle commune en soin © M. Dunand

Compte rendu du Worshop international sur l'intégration des chauves-souris dans les programmes d'isolation thermique des immeubles, dans le cadre de l'action 8.9 d'Eurobats

Cet atelier, qui a eu lieu le 8 décembre 2021, s'est avéré très enrichissant, mais souligne le manque d'échanges réguliers avec nos collègues du centre-est de l'Europe. Les réseaux chauves-souris y sont pourtant très actifs et dans le domaine des rénovations d'immeubles et de la protection des chauves-souris, la Tchéquie, la Slovaquie et l'Allemagne montrent une avance notable par rapport à ce qui se fait en France. Alors que nous débutons la prise en compte de ces Mammifères dans le cadre du Plan Climat, ces pays montrent des retours d'expériences qui s'appuient sur plus de 15 ans. Bonne nouvelle en revanche, les méthodes que nous développons actuellement, tant dans les pré-diagnostics que dans la mise en place de gîtes de substitution intégrés dans les isolations, se voient confortés par les résultats de nos collègues étrangers. Le résumé qui suit est une traduction de la synthèse rédigée par les organisateurs suite aux diverses présentations et échanges. Une partie des présentations était consacrée aux martinets, elle n'est pas traitée dans le document. Les remarques en italique sont des informations complémentaires à cette traduction.

Résumé et conclusions.
Cette visioconférence organisée conjointement par l'association tchèque de protection des chauves-souris et le ministère de l'environnement a regroupé 45 personnes en provenance de 18 pays (Albanie, Algérie, Allemagne, Bulgarie, Espagne, Estonie, France, Géorgie, Grande-Bretagne, Hongrie, Irlande, Liban, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie). La cession en matinée a montré quatre retours d'expériences de protection des chauves-souris lors de mise en place d'ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) en Tchéquie, notamment la sensibilisation des divers acteurs, les solutions techniques, les pratiques positives et celles moins fonctionnelles ainsi qu'un suivi pluriannuel des aménagements. L'après-midi a présenté les expérimentations slovaques (*très enrichissantes, comme celles des tchèques*) et celles de Grande-Bretagne (*moins novatrices*) suivies d'échanges entre les divers participants. Les inscrits provenaient de structures diverses : administrations et ministères, parcs nationaux, associations, universités, muséums…). Il ressort de ces échanges :

1. La problématique chauves-souris et ITE concerne tous les pays européens, même ceux non-inscrits. Les pays méditerranéens présents ont pris également la mesure de ce type d'enjeu (Géorgie, Liban, Algérie). *Les chiffres d'occupation, surtout ceux des noctules communes en hibernation, qui peuvent se regrouper par centaines sur certains immeubles de l'est de l'Europe donnent la hauteur des défis.*

2. Le développement très important des ITE est consécutif à une embellie de la situation économique de certains Etats, ainsi qu'à la mise à disposition de ressources financières provenant de l'Union Européenne.

3. Malgré les législations nationales sur la protection des chauves-souris, les mécanismes permettant d'assurer leur protection adéquate lors des rénovations ou des programmes d'isolation des bâtiments manquent encore le plus souvent. Il est donc indispensable de mettre en place des mécanismes adaptés entre les structures gouvernementales et régionales et les spécialistes Chiroptères.

4. Une collaboration étroite entre les associations spécialisées, l'administration et les professionnels du bâtiment est essentielle pour mettre en place des mesures concrètes compatibles avec l'ensemble des intervenants.

5. Pour atteindre de bons résultats, la sensibilisation et l'éducation de tous les acteurs impliqués dans les programmes de rénovation thermique (naturalistes, autorités locales, professionnels du bâtiment, grand public) sont nécessaires ainsi qu'un bon usage des techniques et des matériaux et de leur compatibilité écologique.

6. Le mieux est de conserver les gîtes initiaux des espèces présentes dans les bâtiments. Quand cet objectif ne peut être atteint, il faut mettre en place des gîtes de substitution. Il est également indispensable de proposer un calendrier des travaux et un échéancier compatible avec les habitudes et le comportement des chauves-souris. Si cela n'est pas possible, il est impératif de procéder à l'évacuation des animaux avant les travaux et d'interdire tout retour des chauves-souris par des méthodes appropriées douces et compatibles avec les exigences de ces espèces. *Il est à noter que quand des nichoirs ne peuvent être installés, nos collègues posent alors régulièrement des chicanes, sortes de tunnels de transit miniatures qui permettent aux chauves-souris de regagner leurs gîtes initiaux en rampant à travers les nouvelles couches d'isolation. Des feuilles de plastique semi-rigides anti-retour fort astucieusement placées, utilisant des matériaux de chantier donc aisés à trouver par les équipes sur place, sont appliquées en recouvrement sur les accès initiaux des sites qui doivent être évacués. Ces trappes plates fixées par le haut s'ouvrent dès qu'un animal le pousse, et se referment naturellement une fois la bête passée. Ces systèmes donnent de très bons résultats. Un autre aménagement permettant une accessibilité par le bas*

d'un immeuble, à hauteur d'homme, s'est révélé très efficace pour des pipistrelles. En Slovaquie, c'est la Noctule commune qui est la plus présente en hibernation dans les bâtiments et jusqu'à 1200 individus peuvent occuper un seul immeuble ! Les programmes ont débuté dans ce pays en 2005 avec 526 gîtes posés entre 2012 et 2015 et 5000 conduits de ventilation conservés pour les chauves-souris (chicanes et tunnels). 56% des nichoirs sont aujourd'hui occupés et jusqu'à 100% pour certaines opérations après trois ans. Les gîtes à martinets peuvent être partagés avec les noctules. La conservation de gîtes d'hibernation pour les noctules dans les immeubles est un enjeu majeur dans tous les pays de l'Est.

7. Chaque immeuble traité étant spécifique, les solutions techniques et les diverses actions ne peuvent pas être simplement dupliquées. Il est indispensable qu'une expertise soit conduite préalablement sur chaque bâtiment concerné par des travaux dans le cadre d'ITE. *Les gîtes incorporés dans les ITE sont le plus souvent en béton de bois, mais aussi en polystyrène extrudé pour protéger du froid car les températures de ces pays en hiver sont parfois sibériennes et à – 15°C les noctules meurent congelées. Certains nichoirs sont en plastique moulé (ils ne recommandent pas ce dernier matériau). Les potentialités d'occupation initiale sont impressionnantes pour certains projets d'ITE : 3km de linéaire de disjointements et 400 cavités accessibles aux animaux à traiter avant travaux.*

8. Les données en provenance de Tchéquie et de Slovaquie montrent la bonne acceptabilité des nichoirs comme gîte de substitution dans les ITE. Il convient toutefois de les placer au plus près des lieux d'occupation initiale, même si les retours d'expériences montrent une capacité réelle des chauves-souris à trouver les nouveaux nichoirs internes aux ITE, même à quelque distance. Les chauves-souris seront d'autant plus acceptées par le public que ces gîtes seront éloignés des huisseries, portes, fenêtres et balcons pour éviter les conflits d'usage et les salissures dues au guano et à l'urine. *Sur l'essentiel des projets, l'esthétisme des immeubles est conservé et on ne voit que de petites fentes d'accès pour les chauves-souris.*

9. Quelques cas exceptionnels montrent des coulures d'urine et des taches sur les façades pour des nichoirs incorporés dans les ITE. Elles n'apparaissent que pour les plus grands regroupements, de plus de 100 individus, et seulement sur des façades non soumises aux intempéries qui lessivent naturellement les salissures. Les nichoirs doivent être étudiés dans le futur pour résoudre ces nuisances très rares et localisées. *Sur le nichoir, un becquet de débord qui ressort du revêtement de la façade de 5 à 10mm suffit pour venir à bout de beaucoup des salissures.*

Eurobats publiera dans le courant de l'année 2022 un guide sur la prise en compte des chauves-souris dans les programmes d'isolation thermique. En attendant, mettons les bouchées doubles en France sur ces programmes dont dépendent les pipistrelles, les molosses et les noctules pour les immeubles en rénovation.

Laurent ARTHUR, laurentarthurbat@gmail.com

Rénovation thermique de l'IUT de Bourges : ces trois photos montrent quelques étapes de l'incorporation de nichoirs au sein de l'isolation © L. Arthur

Coordination Chiroptères Nationale

Région	Nom	Coordonnées
Auvergne - Rhône-Alpes	Thomas BERNARD	Chauve-Souris Auvergne - Maison de la Nature Auvergnate - Le Chauffour - 3 rue Brenat - 63500 Orbeil Tél : 06.81.06.71.54 / tbernard63320@gmail.com
	Édouard RIBATTO	Groupe Chiroptères Rhône-Alpes - LPO Auvergne Rhône-Alpes - Maison de l'Environnement - 14 Avenue Tony Garnier - 69007 - Lyon gcra.coordination@ardesca.fr
Bourgogne - Franche-Comté	Alexandre CARTIER et Loïc ROBERT	Société d'Histoire Naturelle d'Autun - Maison du PNR du Morvan - 58230 St Brisson / Tél : 03.86.78.79.38 / shna.autun@orange.fr
	Carole PUSTERLA et Olivier SOUSBIE	Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères Franche-Comté - 3 rue Beauregard - 25000 Besançon Tél : 03.81.88.66.71 / rnr@cpepesc.org - olisousbie@gmail.com
Bretagne	Matthieu MÉNAGE et Florence RUBENS	Association Amikiro - 1 rue de la Gare - 56540 Kernascléden Tél.: 09 67 38 18 59 / menage.matthieu@yahoo.fr
Centre - Val-de- Loire	Loïc SALAUN et Thomas CHATTON	loic.salaun@yahoo.fr
Corse	Grégory BEUNEUX	Groupe Chiroptères Corse - BP 37 - 20250 Corte Tél : 04.95.47.45.94 / chauves.souris.corse@free.fr
Grand Est	Lisa THIRIET et Bruce RONCHI	Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace - 8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg / Tél : 03.88.22.53.51 / l.thiriet@gepma.org
	Giacomo JIMENEZ	Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères Lorraine - Centre d'activités Ariane - 240 rue de Cumène - 54230 Neuves-Maisons / Tél : 03.83.23.19.48 / g.jimenez@cpepesc-lorraine.fr
Hauts-de-France	Vincent COHEZ	Coordination Mammalogique du Nord de la France - info@cmnf.fr ou v.cohez@cmnf.fr / Tél : 06.58.18.24.34
	Lucie DUTOUR et Sophie DECLERCQ	Picardie Nature - 233 Rue Eloi Morel - 80000 Amiens Tél : 03.62.72.22.50 / lucie.dutour@picardie-nature.org / SOS chiro : 03.62.72.22.59
Ile-de-France	Quentin ROUY et Julie MARMET	Azimut 230 - 23 Chemin du pont des sapins - 91400 - Orsay Tél : 06 20 82 76 28 / quentinrouy@yahoo.fr
Normandie	Anthony LEGUEN et Thomas CHEYREZY	Groupe Mammalogique Normand - 32 route de Pont-Audemer - 27260 - Epaignes Tél : 02.32.42.59.61 / a.leguen@gmn.asso.fr - thomas.cheyrezy@gmail.com
Nouvelle-Aquitaine	Olivier TOUZOT	Groupe Chiroptères Aquitaine / Tél : 06.88.47.93.05 / olivier.touzot@gmail.com
	Manon DEVAUD	Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin - Pôle Nature Limousin - ZA du Moulin Cheyroux - 87700 Aixe-sur-Vienne Tél : 05.55.32.43.73 / gmhl@gmhl.asso.fr - m.devaud@gmhl.asso.fr
	Maxime LEUCHTMANN	Nature Environnement 17 - 2 avenue Saint Pierre - 17700 Surgères Tél : 05.46.41.39.04 / maxime.leuchtmann@ne17.fr
Occitanie	Olivier VINET et Blandine CARRÉ	Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon - Chez les Ecologistes de l'Euzière - Domaine de Restinclières - 34730 Prades-le-Lèz Tél : 04.67.06.83.36 / contact@asso-gclr.fr
	Boris BAILLAT et Lionel GACHES	7 bis rue du pont - 1er étage - 66690 Sorède Tél : 06.72.61.01.31 / baillatboris@gmail.com
Pays-de-la-Loire	GCPDLL	Groupe Chiroptères Pays-de-la-Loire - Les Meslières - 49500 - Segré en Anjou Bleu Tél : 06.71.42.13.66 / contact@chauvesouris-pdl.org
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Géraldine KAPFER et Laëtitia BANTWELL	Tél : 06 88 29 36 94 / geraldine_kapfer@hotmail.com
Guyane	Vincent RUFRAY	Groupe Chiroptères de Guyane - 15 cité Massel - 97300 Cayenne vincent.rufray@gmail.com
Océan indien	Sarah FOURASTÉ et Gildas MONNIER	Groupe Chiroptères Océan Indien - 180 chemin de Ligne - 97422 La Saline Tél : 06.92.67.65.72 / contact@gcoi.org

L'Envol des Chiros est édité par le Groupe Chiroptères de la SFEPM.

Merci à tous les contributeurs.
Ont participé à ce numéro :
Marion Girard, Katy Maratrat, Claire Desbordes, Anne Granger, Anaëlle Neau, Alexia Etlin, Julie Gresser, Jean-Pierre Gout, Manon Devaud, Thomas Déana, Joël Bec, Jean-François Desmet, Laurent Arthur et Stéphane Aulagnier.

Remerciements pour son dessin :
la Noctule déchaînée (p. 1hg)

Editeur : SFEPM, association loi 1901

Adresse : SFEPM c/o MNHN, SPN - CP 41, 57 rue Cuvier - 75231 Paris cedex 05

Directeur de publication : Président de la SFEPM

Directeur de rédaction :
Coordination Chiroptères Nationale, Secrétaire national Chiroptères

Contact : chiropteres@sfepm.org

Coordination du bulletin : Jihane Hafa

Conception graphique et mise en page :
Dominique Pain

Comité de lecture : Stéphane Aulagnier, Hélène Chauvin, Christian Arthur, Jihane Hafa et Dominique Pain

NB : Les opinions émises dans ce bulletin n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'association. La rédaction reste libre d'accepter, d'amender ou de refuser les manuscrits qui lui sont proposés.

IMP : Doc Images - Bourges
Imprimé sur papier recyclé
Date de parution : 05/2022
Dépôt légal : 05/2022
N° ISSN : 2261-0499
Dépôt légal à parution

L'Envol des Chiros vit grâce à vos contributions.

Actualités régionales, bilans d'opérations d'aménagement ou points techniques sur des sujets qui vous tiennent à cœur, vos articles sont les bienvenus avant le 30 août 2022 pour le prochain numéro.

Agenda / Livre

La 26ème Nuit Internationale de la Chauve-souris aura son week-end principal d'animations les 27 et 28 août 2022. Rendez-vous sur www.nuitdelachauvesouris.com pour enregistrer vos animations durant tout l'été.

Les actes des 18èmes Rencontres nationales chauves-souris de la SFEPM sont sortis et, comme d'habitude, la revue *Symbioses* a pris en charge cette parution. Ce numéro est particulièrement étoffé, les 175 pages regroupent 18 articles et 6 résumés de communications ou thèses en cours. Vous pouvez vous procurer un exemplaire à la boutique de la SFEPM (*Symbioses*, nouvelle série, 39, mars 2022).

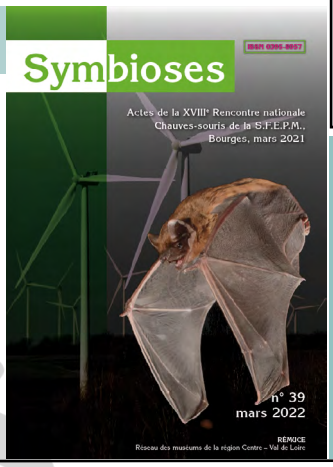

***L'Envol des Chiros* est une revue gratuite pour les adhérents SFEPM à jour de cotisation.**

Pensez à nous rejoindre en imprimant et en nous envoyant le bulletin d'adhésion disponible à cette adresse https://www.sfepm.org/adhesion-lassociation-sfepm.html